



## Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

### MODIFICATION N°3 DU PLU

### AVIS DE MISE A DISPOSITION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Par arrêté n° 2023/045 du 5 Juin 2023, Madame la Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'YZERON.

Le projet de modification porte sur les points suivants :

La création en zone N, à la BRALLY, d'un secteur « Nhd » de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) afin de favoriser l'activité artisanale et économique

La modification du règlement de la zone N en précisant les règles spécifiques au secteur Nhd

L'autorisation des toitures terrasse en zones U

La modification du coefficient des 30 % de surface de plancher en zone Ud, et l'emprise au sol.

La personne responsable de l'élaboration du PLU est la commune d'YZERON, représentée par sa Maire, Madame Agnès NELIAS, dont le siège administratif est situé à la mairie d'YZERON, 31 Grande rue à YZERON, 69510.

le président du tribunal administratif a désigné Monsieur Régis MAIRE, Ingénieur retraité de la fonction publique territoriale, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique s'est déroulée en mairie d'YZERON, 31 Grande rue, 69510 YZERON, du mardi 20 juin 2023 au vendredi 21 juillet 2023 inclus, soit pendant 32 jours.

Le commissaire enquêteur a reçu le public, en Mairie d'YZERON, les :

**Mardi 20 juin 2023 de 9h30 à 11h30**

**Samedi 1er Juillet 2023 de 9h30 à 11h30**

**Vendredi 21 Juillet 2023 de 9h30 à 11h30**

Le dossier d'enquête a été mis en ligne sur le site <http://www.yzeron.fr/>, et mis à disposition en Mairie d'YZERON aux jours et heures habituels d'ouverture.

Chacun a pu prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête

- soit les adresser, avec la mention : Objet : PLU, par courrier postal à : Mairie d'YZERON à l'attention de M. Régis MAIRE, commissaire enquêteur, Mairie, 31 Grande rue à YZERON 69510.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ont été réceptionnés en Mairie le 18 Août 2023. Conformément à la réglementation, ils sont tenus à la disposition du public à la mairie d'YZERON aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils peuvent être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

**Le commissaire enquêteur a formulé un avis favorable à cette modification n° 3 du PLU d'YZERON, assorti toutefois de la recommandation suivante :**

**Réexaminer les observations formulées par les PPA- et Personnes associées, (cf. Procès-Verbaux de Synthèses - chapitre A31 et A3.2) et acter les adaptations opportunes, principalement pour ce qui concerne des avis de la CCVL et du SOL.**

**Lors de sa séance du 12 septembre 2023, le Conseil Municipal approuvera la modification n° 3 du PLU, qu'il pourra éventuellement modifier pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.**

A YZERON le 21 Août 2023  
Madame la Maire,  
Agnès NELIAS

